

# **Commune de Trévou- Tréguignec**

## **Révision du Plan Local d'Urbanisme**

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**"Par arrêté en date du 26 septembre 2016, le Maire de TREVOU-TREGUIGNEC a décidé l'ouverture d'une enquête publique du 24 octobre au 24 novembre 2016 inclus portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.**

**A cet effet, par décision de Mme la Présidente du Tribunal Administratif du 08 septembre 2016 M. Raymond LE GOFF demeurant à PABU, 3 square Charles Baudelaire a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, M. Jean-Yves RONDEL demeurant à PLERIN, 16 rue du Gymnase a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.**

**Les pièces du dossier seront tenues en Mairie de TREVOU-TREGUIGNEC à la disposition des intéressés pendant toute cette période, aux jours habituels d'ouverture de la Mairie de 08h00 à 12h00, et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.**

**Un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera ouvert par le Maire de TREVOU-TREGUIGNEC et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Les intéressés pourront y consigner leurs observations. Ils pourront aussi les adresser par écrit en Mairie de TREVOU-TREGUIGNEC au commissaire enquêteur, celui-ci les visera et les annexera au registre d'enquête.**

**Le Commissaire enquêteur recevra en Mairie les : lundi 24 octobre de 09h00 à 12h00, vendredi 28 octobre de 14h00 à 17h00, samedi 5 novembre de 09h00 à 12h00, lundi 14 novembre de 09h00 à 12h00 et jeudi 24 novembre de 14h00 à 17h00 ».**

**A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la Mairie de TREVOU-TREGUIGNEC et à la Préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Celui-ci sera aussi consultable sur le site internet de la commune.**

**A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de révision du P.L.U. tel que soumis à l'enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur.**

**Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Le Maire de TREVOU-TREGUIGNEC – Mairie – Place du 19 mars 1962 – 22660 TREVOU-TREGUIGNEC.**

**Le Maire, Pierre ADAM.**